



## Des vacances en famille sans son mari

-----  
Par vivi2501

un sujet a été supprimé concernant une épouse qui voulait prendre ses vacances avec ses enfants sans son mari bien que ce dernier s'y oppose. Elle craint qu'il réagisse violemment (il est impulsif) si elle lui désobéit !! En plus d'être un menteur, il est revanchard. En effet, parce qu'elle avait découvert hier qu'il lui avait menti deux fois (il nia les faits), il chercha à la culpabiliser et pour se venger d'elle parce qu'elle lui avait tenu tête, il avait décidé de cacher sa voiture quelque part dans le village l'empêchant de facto qu'elle puisse quitter sa maison si besoin, seule ou avec ses enfants. Il refuse le dialogue et ne participe pas au bonheur de sa femme qui au fil des jours, des mois et des années, en a marre de sa vie conjugale. Son mari ne peut pas venir en vacances avec elle et leurs enfants parce qu'il travaille..  
Que peut-elle faire pour se sortir de cette impasse ?merci pour elle

il faut anticiper pour éviter un drame

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je lui propose d'écrire et d'aller voir le JAF.

-----  
Par ESP

Vivi2501,

Je souhaite que ce forum reste destiné à ce pourquoi il est fait.

Répondre aux préoccupations réelles des internautes qui ont des problématiques juridiques à régler.

Vos réponses sont parfois déroutantes et manquent d'expertise juridique. De même, à la lumière de vos différents sujets, dont j'ai supprimé certains, je vous prie de ne plus jouer les "intermédiaires" et inviter vos "amis à nous rendre visite eux-mêmes.

-----  
Par vivi2501

ce sujet a été à l'initiative d'une amie qui m'a téléphoné pour me demander de poster son sujet sur votre site

-----  
Par ESP

Alors merci de cesser vos pratiques et d'inviter désormais vos "amis" à nous rendre visite eux-mêmes.

En effet, pour donner les meilleures informations, nous avons toujours besoin de dialoguer et c'est avec la personne concernée que nous devons le faire.

"Le Membre s'engage à n'utiliser les Services que pour ses besoins propres et pour les seules finalités visées aux présentes conditions générales".